

**En 2016**, les travaux concernent trois nouveaux secteurs (4, 5 et 7), situés de part et d'autre de la route D319 qui mène aux Bries.

Les premiers sondages et décapages laissent à penser que l'on va retrouver une occupation assez variée dans le temps et l'espace.

Des vestiges (lithiques) du **Paléolithique supérieur** (35000-10000 av. J.-C.), concentrés dans le secteur 5, voisinant avec quelques traces relativement ténues d'une présence humaine à l'**âge du Fer** (périodes dites de Hallstatt et La Tène, vers 800-50 av. J.-C.).

Une occupation gallo-romaine conséquente dans les secteurs 4 et 5 : un four de tuilier, des vestiges funéraires (incinération) du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, des bâtiments sur poteaux et divers aménagements.

Un site gallo-romain plus modeste dans le secteur 7 : des bâtiments sur poteaux, des puits et quelques fosses.



Aryballe (vase à parfum) en verre bleuté retrouvé dans le comblement d'un puits.

Mortiers et petit pot à l'intérieur poissé retrouvés dans le comblement d'un puits.

Biface triangulaire en silex (Paléolithique moyen).



## UN PARC, UNE AMBITION

Le parc d'activités à Appoigny, c'est le grand projet de développement économique de l'Agglomération.

Sa superficie (50 hectares) permet d'envisager la création de 1500 à 2000 emplois pour couvrir les besoins à moyen et long termes de l'Auxerrois et faire vivre la stratégie économique de la grande région Bourgogne Franche Comté.

Les parcelles variant de 1000 m<sup>2</sup> à 20000 m<sup>2</sup> pourront accueillir des entreprises de toutes tailles, à forte valeur ajoutée ou qui traduisent un savoir-faire : petite production, éco-industrie, éco-construction, ingénierie et services aux entreprises, petite logistique, e-commerce...

Quant au principe retenu pour l'aménagement, il en fait un projet de grande qualité paysagère qui ne manquera séduire des PME/PMI franciliennes à la recherche d'un foncier et d'un immobilier attractif à proximité de Paris.



## PROJET GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT [JUIN 2015]

**Secteurs**  
fouillés en 2015

- ①
- ②
- ③

**Secteurs**  
fouillés en 2016

- ④
- ⑤
- ⑦

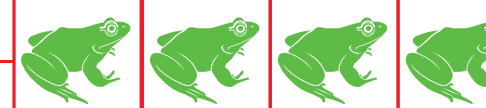
**Village des archéologues**



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS**  
6 bis, place du Maréchal Leclerc  
BP58 - 89000 AUXERRE CEDEX  
03 86 72 20 60  
contact@agglo-auxerrois.fr  
www.agglo-auxerrois.fr



## Des Hommes et des Grenouilles



Parc d'activités à Appoigny

journée nationale de l'archéologie

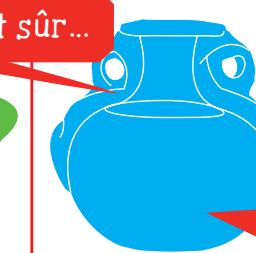
**Samedi 18 juin**

10h – 12h30 / 13h – 16h

**2016**

Tu croû qu'ils vont venir ?

C'est sûr...



T'as pas vu comment je suis beau !

Par la Communauté de l'Auxerrois et les archéologues d'Archéodunum et de Paléotime

Entrée par la ruelle Boucault aux Bries. Parking dans l'enceinte du site. Chaussures adaptées recommandées.

Plus d'infos → [www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)

**Visites GRATUITES**







## LES ARCHÉOLOGUES SONT DE RETOUR !

Après avoir procédé à une première phase de fouilles sur près de 18 hectares, les archéologues d'Archeodunum et Paléotime entament la seconde tranche de leurs recherches. De mai à septembre, ils exploreront les secteurs 4, 5 et 7 qui s'étendent sur une dizaine d'hectares.



Fragment de col  
d'amphore régionale  
avec son retaillé  
dans une tuile en terre cuite.

**2005**

**16 mai**  
La Communauté de l'Auxerrois identifie un site aménageable de 50 hectares idéalement situé à la sortie nord de l'Autoroute A6.

**15 novembre**  
Les démarches administratives préalables au lancement d'un projet de parc d'activités sont engagées.

**2007**

**Fin février 2007**  
Les premiers relevés topographiques sont réalisés.

**1<sup>er</sup> mars**  
La révision simplifiée du POS (Plan d'occupation du sol) d'Appoigny est engagée.

**Mai/novembre**  
La concertation s'organise au sens du droit de l'urbanisme, avec les habitants, les riverains, les exploitants des parcelles agricoles, les chambres consulaires, les services de l'Etat et des Conseils régional et départemental...

**2006**

**13 septembre**  
Les premiers éléments du dossier sont présentés au conseil municipal d'Appoigny.

**20 octobre**  
Les habitants d'Appoigny sont invités à une première réunion publique.

**20 décembre**  
Les études préliminaires et opérationnelles sont officiellement lancées.



Cruche, mortier en sigillée et grande jarre sénéone  
retrouvés dans le comblement d'un puits.

**2008**

**17 janvier**  
Au vu des conclusions de l'enquête publique, le conseil municipal d'Appoigny approuve la révision simplifiée du POS de la commune, autorisant la Communauté de l'Auxerrois à poursuivre son projet.

**4 septembre**  
La Communauté de l'Auxerrois engage les démarches relatives à l'acquisition des 355 parcelles.

**2009**

**25 mars**  
Le projet est déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral.

**2 octobre**  
La préservation des espèces protégées s'organise, sous le patronage de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et la LPO (Ligue de protection des oiseaux).

**2010/2011**

Les étapes pour l'expropriation et l'acquisition des derniers terrains se succèdent.

**2012**

**16/20 avril**  
L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) procède au diagnostic archéologique préventif, d'abord sur la partie agricole du site, puis sur le secteur forestier préalablement déboisé.

**2014**

**21 juillet**  
La Communauté de l'Auxerrois est officiellement autorisée à déroger à l'interdiction de destruction des sites de repos et de reproduction des espèces animales protégées dans le cadre de la création du parc d'activités.

**2 octobre**  
Le conseil communautaire prend connaissance de l'Avant-projet sommaire (AVP).

**24 novembre**  
Les premiers aménagements pour préserver la biodiversité sur le site sont réalisés. Comme la loi le prévoit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires, d'autres actions sont mises en place, sur d'autres lieux.

**2015**

**Avril/septembre**  
Le diagnostic archéologique « positif » donne lieu à la réalisation de fouilles archéologiques sur plusieurs secteurs du parc d'activités.

**2017...**

Les travaux d'aménagement à proprement parler, seront lancés.

Petites coupelles en terre cuite et vase à liquide miniature accompagnés de petites Vénus en terre blanche (éléments d'un autel domestique).



En 2015, les travaux archéologiques ont donné des résultats tout à fait remarquables et quelque peu inattendus.

- Les vestiges d'un campement provisoire ou d'une étape de chasse d'une petite communauté de **Néandertaliens** qui s'était installée sur les rives d'un bras de l'Yonne (paléochenal) autour de 100 000 ans avant notre ère (**Paléolithique moyen**) est mis au jour. Leur présence est attestée notamment par une collection de près de 3 000 silex taillés, parfaitement conservés.

- Quelques fosses, structures de combustion, matériel lithique et restes osseux datés de la période **néolithique** (5 000-4 000 av. J.-C.).

- Du mobilier céramique de l'âge du **Bronze final** (1 200-800 av. J.-C.) qui témoigne probablement de la présence d'une nécropole.

- Une occupation ténue de la période de **La Tène finale** (100-50/25 av. J.-C.), juste avant la conquête romaine, apparaît sous la forme de quelques structures en creux éparses.

- Deux sites antiques (l'un daté du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle, l'autre de la fin du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) desservis par l'une des plus célèbres voies romaines de Gaule, la voie dite d'Agrippa, qui reliait Lyon à Boulogne-sur-Mer (sous l'actuelle RN 6). Si ces sites ont tous deux livré un grand nombre de fosses, fossés et puits témoignant d'une occupation à vocation agropastorale, le second, concentré au nord et à l'ouest du secteur 1, se singularise par la présence de bâtiments en terre et bois (matérialisés par des trous de poteau).



Gobelets fabriqués dans l'officine de Jaulges et Villiers-Vineux, mortier, coupe et coupelle en céramique lustrée fumigée retrouvés dans le comblement d'un puits.

**2013**

**23 mai**  
Le conseil municipal d'Appoigny approuve le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

**4 octobre**  
Les conditions d'accès et de circulation dans le parc sont analysées avec l'appui de la Direction interdépartementale des routes du centre est et le département.

**2016**

**16 février**  
La Communauté de l'Auxerrois confie le positionnement stratégique et la pré-commercialisation du parc d'activités à l'association Yonne-développement.

**24 mars**  
Le conseil communautaire prend connaissance du projet optimisé. A coûts constant (30 millions d'€ dont 19 millions d'€ de travaux), le projet conserve tout le potentiel économique et paysager de la projection initiale.

**9 mai**

La seconde tranche des fouilles archéologiques est engagée.



Vases à puiser en place au fond d'un puits.



Sa fréquentation a pu être datée grâce au mobilier associé, notamment de très belles céramiques issues d'un atelier installé à Jaulges et Villiers-Vineux.

Il n'est pas impossible que ce site ait constitué une dépendance du domaine des parents de saint Germain d'Auxerre, riches propriétaires terriens implantés sur le territoire d'Appoigny dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

# L'avenir de l'Auxerrois se prépare à Appoigny